



LEADER EUROPÉEN DANS LA FABRICATION DES PRODUITS POUR LE TRAITEMENT DE L'HUMIDITÉ, L'HYDROFUGATION ET LA PROTECTION DES BÂTIMENTS

PROBLÈME D'HUMIDITÉ









Fabrication certifiée

- + Garantie constructeur 30 ans
- + Fabrication française ISO 9001
- + Homologation internationale



Non nocif pour la santé

- + Certification de non-nocivité (laboratoire Emitech)
- + Aucune nuisance pour la santé des personnes, des animaux et des plantes
- + Faible puissance et peu d'émissions d'ondes



Pose facile & efficacité garantie

- + Aucune dégradation des structures Installation sans travaux, sans bruit et sans poussières
- + S'installe facilement Discret (boitier petit et compact)
- + Assèchement des murs rapide grâce à une émission continue
- + Efficace pour les murs et les caves et pour toute taille de bâtiment
- + Traite la globalité du bâtiment : murs, piliers, sols et sous-sol

E C

Principe de fonctionnement électro-physique

- > Le procédé consiste à créer et diffuser dans les structures par le biais d'une énergie extérieure, un champ électromagnétique à très basse fréquence qui s'oppose à l'orientation des dipôles des molécules d'eau pour les désordonner (inverse la polarité des molécules d'eau).
- 000
- > Celles-ci retombent alors par gravité dans les fondations entraînant avec elles une partie des sels à l'origine des efflorescences et ne peuvent plus remonter dans les structures.
- H
- > L'assèchement des murs s'effectue ensuite par évaporation naturelle de l'humidité (entre 12 et 24 mois selon les spécificités du bâtiment).





Se présente sous la forme d'un simple boîtier branché sur secteur, que l'on pose ou fixe dans la zone humide, sans intervention sur la maconnerie.

Le diamètre d'émission de l'appareil est de 30m Poids : 1.5 Kg DIAMÈTRE D'EFFICACITÉ DE **30M**

